

### INTERVENTION FO

#### A L'INC DU 30 JANVIER 2025

FO exprime ses préoccupations face à l'absence de revalorisation salariale et à la dégradation des conditions de travail au sein des organismes MSA.

L'augmentation de 1,5 % de la valeur du point accordée en juillet 2023 était déjà largement insuffisante pour faire face à l'inflation. Depuis, aucune mesure durable n'a été mise en place pour préserver le pouvoir d'achat des salariés, alors même que les prix continuent d'augmenter.

La nouvelle classification n'étant pas une mesure d'augmentation salariale, elle ne pourra en aucun cas compenser cette perte du pouvoir d'achat.

Les conditions de travail se dégradent de manière alarmante, non seulement en raison de la surcharge de travail et du manque de moyens, mais aussi à cause d'un climat de plus en plus hostile sur le terrain. Les attitudes agressives de la part de certains agriculteurs sont en augmentation. Ces comportements, qui mettent en danger les agents de la MSA, sont connus mais restent souvent impunis. Cette absence de sanctions renforce un sentiment d'insécurité et de manque de considération pour les salariés.

FO demande que les directions assument leurs obligations de santé et sécurité au travail envers les salariés en portant plainte systématiquement.

Les salariés de la MSA ont toujours fait preuve d'un engagement sans faille. Ils méritent une reconnaissance à la hauteur de leur investissement, tant en termes de rémunération que de conditions de travail.

FO demande des actions concrètes et immédiates :

- **Une revalorisation significative de la valeur du point**, afin que les salaires suivent réellement l'inflation et garantissent un niveau de vie décent.
- **Des mesures pour améliorer les conditions de travail**, en renforçant les effectifs et en réduisant la pression sur les salariés.
- **Une prise en compte réelle des difficultés rencontrées sur le terrain**, notamment en mettant en place des actions concrètes contre les agressions subies par les agents afin que soient sanctionnés enfin les auteurs de ces violences.

FO rappelle que le bon fonctionnement de la MSA et la qualité du service rendu à ses ressortissants passent par la reconnaissance et le respect de ses salariés.